

Note Méthodologique : Cabinet sécurité électrique en Guinée

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Priorité à la conformité réglementaire et à la sécurité des travailleurs en Guinée.
- Sécurisation des installations et prévention des risques électriques.
- Protection des personnes et des biens, et fiabilité des infrastructures.
- Intégration des normes guinéennes et internationales (dont CEI).

Point clé : La visite sur site est indispensable pour une inspection physique complète des installations.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis et complet des installations électriques.
- Identifier les non-conformités et situations dangereuses.
- Élaborer un plan d'action priorisé et des mesures correctives.
- Accompagner la mise en œuvre, dont formations/habilitations nécessaires.
- Renforcer la prévention des risques d'électrisation, d'incendie, d'explosion.
- Garantir la conformité aux normes guinéennes et internationales.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des installations (inspection, entretiens, revue des documents et rapports précédents).
- Analyse documentaire et réglementaire (schémas, procédures, maintenance, habilitations).
- Recommandations techniques et organisationnelles avec plan d'action priorisé.
- Suivi/accompagnement de la mise en œuvre, audits internes, revues de direction.
- Livrables clés : rapport d'audit détaillé, plan d'action, recommandations précises.
- Appui à la rédaction des rapports obligatoires et au reporting aux décideurs.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial

- Inspection visuelle des installations, revue des documents et rapports antérieurs.
- Entretiens avec le personnel opérationnel.
- Résultat : anomalies, défauts de maintenance, écarts aux normes locales identifiés.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification des schémas, procédures internes et rapports de maintenance.
- Contrôle des habilitations électriques et besoins de formation.
- Résultat : état de conformité global consolidé.

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Mesures correctives prioritées, actions de formation, contrôles périodiques à instaurer.
- Livrable : plan d'action structuré et opérationnel.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Appui logistique/technique à la mise en œuvre et assistance aux rapports obligatoires.
- Organisation d'audits internes et de revues de direction.
- Résultat : amélioration durable des conditions de sécurité.

Planning / durée / jalons

Phase / jalon	Contenu	Durée indicative
Diagnostic initial	Inspection des installations et collecte d'informations	1 à 2 semaines
Analyse documentaire	Étude des documents techniques et réglementaires	1 semaine
Plan d'action	Recommandations et priorités	1 semaine
Suivi & accompagnement	Assistance à la mise en œuvre et reporting	Variable selon besoin
Rapport final	Soumission du rapport complet après l'audit initial	2 à 4 semaines après l'audit initial

Formats possibles : diagnostic sur site, audit hybride (visites + échanges à distance), ateliers de sensibilisation en interne.

Rôles & responsabilités

Client

- Met à disposition les plans/schémas, rapports de maintenance, procédures internes et listes d'habilitations.
- Facilite les entretiens avec le personnel opérationnel.
- Permet la visite sur site indispensable pour l'inspection physique.

Consultant

- Conduit le diagnostic initial et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d'action priorisé.
- Assure le suivi, l'assistance aux rapports obligatoires, audits internes et revues de direction.
- Remet un rapport d'audit détaillé, un plan d'action et des recommandations.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans et schémas électriques à jour.
- Rapports de maintenance disponibles.
- Procédures internes applicables.
- Listes d'habilitations électriques du personnel.
- Rapports précédents et documentation technique du site.
- Accès aux installations pour inspection sur site.
- Disponibilité du personnel pour entretiens.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revues de direction pour le suivi et les validations clés.
- Organisation d'audits internes pour contrôler la mise en œuvre.
- Rédaction des rapports obligatoires et reporting aux décideurs.
- Mise en place de contrôles périodiques et d'indicateurs de suivi.
- Veille et conformité réglementaire continues.
- Suivi post-audit et accompagnement pour pérenniser les actions.